



7^{ème} Meyrin Cup

Date : Samedi 17 et dimanche 18 mai 2025

Organisateur : Meyrin Natation

Adresse piscine : Piscine du Livron - 2 rue Livron - 1217 Meyrin

Juge arbitre : Saskia Bossy (saskia.richard.bossy@gmail.com)

Responsable Résultats : Vimesh Patel (vimesh125@gmail.com)

Conditions de participations :

Catégorie J4 :	10 ans et plus jeunes (2015 et plus jeunes)	test 0-2 minimum
Catégorie U3 :	12 ans et plus jeunes (2013 et plus jeunes)	test 2 minimum
Catégorie U2 :	15 ans et plus jeunes (2010 et plus jeunes) 16 ans et plus jeunes messieurs (2009 et plus jeunes)	test 2 minimum test 2 minimum
Catégorie U1 :	19 ans et plus jeunes dames (2006 et plus jeunes) 20 ans et plus jeunes messieurs (2005 et plus jeunes)	test 3 minimum test 3 minimum
Catégorie Uplus :	24 ans et plus jeunes dames (2001 et plus jeunes)	test 3 minimum
Catégorie Masters :	20 ans et plus âgés (2005 et plus âgés)	test 3 minimum test masters

Une seule catégorie pour les masters.

Licences : Licence annuelle

Programme : Etabli selon les inscriptions reçues

Inscriptions : Sur le nouveau système artswim ainsi que par email au juge arbitre au moyen du formulaire d'inscription aux compétitions de la fédération **jusqu'au dimanche 6 avril 2025**

Inscriptions tardives : Ne sont pas acceptées

Retrait : **Dimanche 11 mai 2025**

Jury : Selon l'article 7 du règlement 7^{ème} Meyrin Cup.

Finances (toutes catégories) :

Solo	CHF 20.-
Duo	CHF 45.-
Groupe	CHF 15.- par nageuse (réserve comprise)
Combo	CHF 15.- par nageuse (réserve comprise)

Une facture sera envoyée aux clubs participants après le concours.



Finances (Masters participant au Championnat Suisse open Masters) :

Solo	CHF 5.-.
Duo	CHF 5.-.
Groupe	CHF 5.- par nageuse (réserve comprise)
Combo	CHF 5.- par nageuse (réserve comprise)

Une facture sera envoyée aux clubs participants après le concours.

Pénalité : Absence de start sans certificat médical : CHF 20.-.

Absences : Les certificats médicaux concernant les absences le jour de la compétition sont à transmettre au juge arbitre dans les 48 heures après la fin de la compétition (la finance d'inscription reste due).
Les certificats médicaux doivent dater au plus tard du jour de la compétition, soit le 18 mai 2025.

Envoi des musiques : Les musiques des routines doivent être envoyées (en version mp3) par email à l'adresse suivante : arianevalerie.jardin@gmail.com avant le **lundi 5 mai 2025**. Les titres des musiques doivent contenir la description suivante :
Nom du club-Solo/duo/groupe-catégorie-Nom et prénom d'une nageuse

Coach Cards : Les coachs cards sont à soumettre online dans le système de Swiss Aquatics et en PDF au juge arbitre jusqu'au **Jedi 8 mai 2025 à** saskia.richard.bossy@gmail.com et vimesh125@gmail.com.

Règlement de la 7^{ème} Meyrin Cup

Art. 1 : But

La Meyrin Cup est une compétition ouverte sur invitation aux clubs suisses et organisé par le club du Meyrin Natation. Les clubs étrangers sont acceptés pour la catégorie Masters uniquement.

Art. 2 : Invitation

Un mois avant la compétition, l'invitation sera adressée à tous les clubs suisses pratiquant la natation synchronisée.

Art. 3 : Catégories

Catégorie J4 :	10 ans et plus jeunes (2015 et plus jeunes)	test 0-2 minimum
Catégorie U3 :	12 ans et plus jeunes (2013 et plus jeunes)	test 2 minimum
Catégorie U2 :	15 ans et plus jeunes dames (2010 et plus jeunes)	test 2 minimum
	16 ans et plus jeunes messieurs (2009 et plus jeunes)	test 2 minimum
Catégorie U1 :	19 ans et plus jeunes dames (2006 et plus jeunes)	test 3 minimum
	20 ans et plus jeunes messieurs (2005 et plus jeunes)	test 3 minimum
Catégorie Uplus :	24 ans et plus jeunes dames (2001 et plus jeunes)	test 3 minimum
Catégorie Masters :	20 ans et plus âgés (2005 et plus âgés)	test 3 minimum
		test masters

Catégorie J4 :

- Les athlètes J4 peuvent participer dans les catégories Jeunesse ou Union, pour autant que ce soit sur différents épreuves.

Exemple : Si un athlète intègre une équipe U3 ou J3, elle ne pourra pas aussi intégrer l'équipe J4. Elle pourra toutefois effectuer son solo/duo en catégorie J4.

Catégorie Union :

- En duo et groupe, la catégorie est déterminée par l'athlète le plus âgé, remplaçant non-inclus.
- Les athlètes nageant durant la saison en catégorie jeunesse (J3, J2, J1, Seniors), que ce soit dans les cups, compétitions régionales, nationales ou internationales, avant et/ou après celles-ci ; ne peuvent pas participer dans la catégorie union, ni en J4.
- La catégorie Union est ouverte uniquement aux clubs suisses.

Catégorie Masters :

- Une seule catégorie d'âge.
- Les athlètes nageant durant la saison en catégorie Elite ou Uplus, que ce soit dans les cups, compétitions régionales, nationales ou internationales, avant et/ou après celle-ci, ne peuvent pas se présenter en Masters.

Art. 4 : Inscriptions

Chaque club peut se présenter avec un nombre illimité de solos, duos, groupes et combiné.

Toutefois, le club organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de chorégraphies par catégories et par club à 3 en cas de trop forte affluence.

Les inscriptions sont à faire selon le formulaire habituel et à retourner dans le délai imparti au juge arbitre ainsi qu'à l'adresse électronique indiquée sur l'invitation.

Art. 5 : Programme

Programme libre uniquement : solo, duo, groupe et combiné, comptant 100%.

Durée des chorégraphies

Catégories	Solo	Duo	Groupe	Combo	Acrobatique
J4/U3	1'30''	2'00''	2'30''		
U2	1'45''	2'15''	2'45''	2'45''	
U1/Uplus	2'00''	2'30''	3'00''		3'00''
Masters	2'15''	2'45''	3'30''	4'00''	

Il y a une marge de + ou - 5'' sur le temps imparti, sauf pour la catégorie Masters qui n'a ni temps minimum, ni marge de 5s sur le temps maximum indiqué.

Art. 6 : Ordre des départs

Le tirage au sort sera fait électroniquement à l'avance.

Art. 7 : Jury

Chaque club participant doit mettre à disposition des juges selon le nombre d'athlètes inscrits :

1-10 nageuses :	1 juge qualifiés (R1 à R4) + 1 secrétaire/SYC/DTC
11-19 nageuses :	2 juges qualifiés (R1 à R4) + 2 secrétaires/SYC/DTC
Dès 20 nageuses :	3 juges qualifiés (R1 à R4) + 2 secrétaires/SYC/DTC

Art. 8 : Récompenses

Pour chaque catégorie et compétition des soli, duos, groupes et combiné, les récompenses suivantes seront attribuées :

	Duo / Groupe		solo / Combiné/Acro
1 ^{er}	rang : médaille d'or	1 ^{er}	rang : coupe or
2 ^{ème}	rang : médaille d'argent	2 ^{ème}	rang : coupe argent
3 ^{ème}	rang : médaille de bronze	3 ^{ème}	rang : coupe bronze

Art. 9 : Coupe

Pour chaque compétition (solo, duo, groupe et free combination) et dans chaque catégorie, un nombre défini de points sera attribué en fonction du rang. Le club ayant obtenu le plus de points se verra attribuer la coupe de la « Meyrin Cup » de l'année.

Attribution des points pour la coupe :

	Solo/duo/groupe/combiné
1 ^{er}	rang : 20 points
2 ^{ème}	rang : 15 points
3 ^{ème}	rang : 10 points
4 ^{ème}	rang : 5 points

Art. 10 : Assurance

Le club organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident. L'assurance est à la charge de chaque participant et membre du jury.



7^{ème} Meyrin Cup et Championnat Suisse des Masters Samedi 17 mai 2025

Piscine de Livron – 2 Rue de Livron – 1217 Meyrin

- 07h30 : Entrée piscine
07h45 : Réunion des chefs d'équipes
08h00 : Réunion des juges
08h15 à 08h45 : Echauffement des soli tech Masters (hommes, dames), U1/U2
09h00 : Compétition des soli tech masters (hommes, dames)
Compétition des soli U1 (hommes, dames)
Compétition des soli U2 (hommes, dames)
: Echauffement des duos mixtes tech Masters, des duos mixtes Union
Echauffement des duos tech Masters/J4/U3

Cérémonie protocolaire des soli U1/U2 (hommes et dames).

- : Compétition des duos mixtes tech Masters**
Compétition des duos mixtes Union
Compétition des duos tech Masters
: Compétition des duos J4
Compétition des duos U3
: Echauffement des groupes tech Masters/U1/Uplus
: Echauffement Acrobatique U2/Free Combination Masters

Cérémonie protocolaire des duos mixtes union/J4/U3.

- Compétition des groupes tech masters**
Compétition des groupes U1
Compétition des groupes Uplus
Compétition des groupes U2
Compétition Free combination Masters

Suivi des cérémonies protocolaires des groupes U1/Uplus/U2/Free combination Masters.



7^{ème} Meyrin Cup et Championnat Suisse des Masters Dimanche 18 mai 2025

Piscine de Livron – 2 Rue de Livron – 1217 Meyrin

07h30 : Entrée piscine

07h45 : Réunion des chefs d'équipes

08h00 : Réunion des juges

08h15 à 08h45 : Echauffement des soli libres Masters (hommes, dames)

Echauffement des soli J4/U3 (hommes, dames)

09h00 : Compétition des soli libres masters (hommes, dames)

Compétition des soli J4

Compétition des soli U3

: Echauffement des duos libres mixtes Masters, des duos libres Masters,

Echauffement des duos U1/U2

**Cérémonie protocolaire des soli Masters (hommes, dames), et Meyrin Cup des soli libres
Masters (hommes, dames), des soli J4/U3.**

: Compétition des duos libres mixtes Masters

Compétition des duos libres Masters

: Compétition des duos U1

Compétition des duos U2

: Echauffement des groupes J4/U3

**Cérémonie protocolaire des duos/duo mixtes masters et Meyrin Cup des duos libres mixtes
Masters, des duos libres Masters, des duos U1/U2.**

: Compétition des groupes J4

Compétition des groupes U3

: Echauffement des groupes libres Masters/Free combination U2/Acrobatique U1

Cérémonie protocolaire des groupes J4/U3.

: Compétition des groupes libres Masters

Compétition Free combination U2

: Compétition Acrobatique U1

**Suivi des cérémonies protocolaires des groupes Masters et Meyrin Cup groupes libres
Masters/Free combination U2/Acrobatique U1.**